

Je suis Andréanne Leclerc, je suis née et j'ai grandi à St-Luc-de-Bellechasse. J'y suis restée jusqu'à mon départ pour le cégep, il y a maintenant 6 ans et demi. Depuis, j'y retourne régulièrement pour profiter du temps avec ma famille et de la magnifique nature qui s'y trouvent.

Le projet d'implantation d'éolienne qui se prépare présentement m'interpelle particulièrement. Je suis de ceux qui appuient un tel projet dans notre municipalité. Dans une société en plein virage vert, je crois que l'énergie éolienne doit être encouragée. Cette ressource inépuisable demeure certes imparfaite, mais elle est tout de même beaucoup plus propre que les formes d'énergies actuellement utilisées. Nous n'avons qu'à penser au pétrole, aux sables bitumineux, à l'énergie nucléaire ou au charbon. Il serait important de s'assurer qu'un élément soit présent dans ce projet, soit celui d'obliger les promoteurs à récupérer le matériel éolien ( y compris la base de béton) après la fin de leur durée de vie. Les éoliennes sont en effet complètement démontables et en très grande partie recyclable.

Par ailleurs, économiquement parlant, ce projet permettrait la création de nombreux emplois à court et long terme pour l'installation et l'entretien du site. Ces emplois seront bien évidemment les bienvenus pour les gens de notre région. Des mesures devraient d'ailleurs être prises si ce n'est déjà fait pour que ces embauches se fassent en priorisant les gens de chez-nous.

Ainsi donc, je suis en faveur de la venue d'un parc éolien à St-Luc et ses environs.

Andréanne Leclerc  
Étudiante